**Guide d’information universitaire 2022**

**Prise de rendez-vous avec une conseillère d’orientation**

Vous devez remplir le formulaire de demande de consultation accessible sur le site web du cégep à l’onglet

**Étudiants/Orientation**

<https://www.cegepjonquiere.ca/orientation.html>

Les rendez-vous sont offerts en présence et en virtuel.

**Le vocabulaire universitaire**

**Crédits**

* Le crédit correspond normalement à une charge de travail de 45 heures, comprenant à la fois la présence aux cours et le travail personnel à fournir. Ainsi, l’étudiante ou l’étudiant inscrit à un cours évalué à trois crédits y consacrera une moyenne de 135 heures de travail, soit 45 heures de cours et 90 heures de travail personnel.

**Cycles**

* Le cycle est utilisé pour désigner les différents niveaux universitaires.

**Programmes**

C’est un ensemble cohérent de cours établis par l’université en vue d’une formation donnée sanctionnée par un diplôme.

**Certificat**

* Programme de 30 crédits (10 cours) s’échelonnant généralement sur un an (à temps complet).

**Baccalauréats**

Il conduit à l’obtention du grade de bachelière ou de bachelier. Règle générale, il est d’une durée de trois ou quatre ans pour un total de 90 ou 120 crédits. Il existe différents types de baccalauréats. Il existe également des concentrations, des profils (international, recherche, développement durable, entrepreneuriat, etc.) et différents régimes (régulier, coopératif) à l’intérieur même d’un baccalauréat. Cela permet de colorer son parcours, de le rendre unique.

* **Baccalauréat spécialisé (90 ou 120 crédits)**

Programme dont la plupart des cours portent sur une même discipline ou un même champ d’études. Le programme est réparti sur trois ou quatre années (enseignement et génie = 120 crédits pour 4 ans).

* **Baccalauréat bidisciplinaire (90 crédits)**

Programme spécialisé dans deux disciplines de 45 crédits.

* **Baccalauréat intégré (90 crédits)**

Il combine, dans une seule structure, au moins deux domaines du savoir qui se complètent pour donner à l’étudiant une formation plus large, associant des vues complémentaires sur un même phénomène. Il comporte un axe intégrateur qui permet de développer une perspective de la complémentarité des disciplines. Exemple : baccalauréat intégré en économie et politique ou encore le baccalauréat intégré en affaires publiques et relations internationales à ULaval.

* **Baccalauréat multidisciplinaire (ou par cumul) (90 crédits)**

Programme dont le contenu porte sur plusieurs disciplines ou champs d’études. Il résulte de trois mineures/certificats. À noter que vous ne pouvez pas choisir 3 mineures/certificats =, les faire et les voir automatiquement reconnus comme baccalauréat. Certaines mineures/certificats sont incompatibles et un axe intégrateur est important. Contactez les universités pour obtenir plus d’information sur le sujet.

* **Baccalauréat avec majeures et/ou mineure**

Majeure (60 crédits) : programme dont la plupart des cours portent sur une même discipline ou un même champ d’études. Il est généralement la composante principale d’un programme conduisant à l’obtention d’un baccalauréat. La majeure est habituellement d’une durée de deux ans.

Mineure (30 crédits) : programme dont la plupart des cours portent sur une même discipline ou un même champ d’études. Ce programme a généralement deux fonctions, soit d’être la composante secondaire d’un baccalauréat avec majeure, soit d’être l’une des composantes d’un baccalauréat multidisciplinaire.

**Microprogramme ou programme court**

Certaines universités offrent des programmes courts dont le nombre de crédits varie d’un programme à l’autre (6 à 18 crédits). Certains programmes exigent des critères particuliers (âge, expérience, DEC professionnel, etc.). Il est important de vérifier les préalables dans les guides d’admission des universités respectives.

**Dates limites**

Au Québec, deux dates sont privilégiées :

Session d’automne : **1er mars**

Session d’hiver : 1er novembre

Il est possible de faire une demande d’admission après le 1er mars, si les places ne sont pas toutes comblées ou si le programme n’est pas contingenté. À vérifier pour le programme et l’université qui vous intéressent. Tous les programmes ne sont pas nécessairement offerts à la session d’hiver. Vérifiez sur les listes des universités ou informez‑vous auprès de votre conseillère d’orientation.

**Pour McGill**

Les dates de dépôt des demandes d’admission peuvent varier d’une faculté à l’autre et selon le type de demande. Par exemple, la date limite pour le baccalauréat en Musique est le 15 janvier.

**Pour l’ÉTS**

Automne : 1er août

Hiver : 1er décembre

**Pour Bishop’s**

Automne : 1er avril

**Université de Moncton**

Programmes contingentés : 1er avril

Programmes réguliers : 1er août

**Pour les universités ontariennes**

Consulter le site des universités ontariennes. La date varie d’une université à l’autre ainsi que d’un programme à l’autre. Par exemple, il s’agit du 1er juin pour la majorité des programmes de l’Université d’Ottawa, mais certains programmes de cette université auront une autre date limite comme le 1er mars, le 1er avril, ou le 1er mai. Voir le site web suivant pour plus de détails : <https://www.uottawa.ca/admission-au-premier-cycle/dates-limites-et-programmes-ouverts>

Il est toutefois préférable de présenter votre demande avant le 1er mars pour être éligible à toutes les bourses offertes à l’Université d’Ottawa.

**Nombre de choix par université et analyse de la demande**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Universités** | **Nombre de choix** | **Frais**  | **Analyse des choix** |
| **Laval**  | 3\* | 92,50 | Réponse pour chacun des choix. \*Le 3e choix est possible, mais il ne doit pas être un programme contingenté. Il s’ajoute après avoir complété et payé la demande.  |
| **Sherbrooke** | 2 | 92 | Réponse pour chacun des choix |
| **Montréal**  | 3 | 109,50 | Indiquez vox choix par ordre de préférence. Vos choix seront étudiés en parallèle, de sorte que vous pourriez recevoir une réponse à un choix inférieur avant la réponse à un choix supérieur. Toutefois, si vous recevez une offre d’admission pour un choix supérieur, vos choix inférieurs seront fermés. Voir le lien suivant pour plus de détails : <https://admission.umontreal.ca/admission/preparation-de-la-demande/faire-les-bons-choix-de-programmes/>  |
| **HEC** | 1 | 97,69 |  |
| **Polytechnique**  | 1à2 | 93,45 | Indiquez vos choix en ordre de préférence.Le 2e choix est analysé s’il y a refus au 1er choix contingenté, et un 3e choix par défaut est offert, quand les 2 programmes choisis sont des programmes contingentés. \*Un seul choix si non-contingenté |
| **ÉTS**  | 1 | 50 |  |
| **UQAM** | 3 | 102  | Tous les choix inscrits sont étudiés en parallèle et vous obtiendrez une réponse pour chacun des choix. Il est possible de faire deux demandes d’admission en payant les frais pour chacune des demandes.  |
| **UQAC** | 2 | 30 | Si les 2 choix sont contingentés, vous recevrez une réponse pour chacun d’eux. Si le 2e choix est un programme non contingenté, ce dernier sera analysé seulement si vous refusez l’offre d’admission du 1er choix ou si vous êtes refusé au 1er choix.  |
| **UQO** | 2 | 30 | Le 2e choix est analysé seulement s’il y a refus au 1er choix, ou si vous vous désistez du 1er choix.  |
| **UQTR** | 2 | 47,96 | Vous avez droit à deux choix lorsque le 1er choix est contingenté. Tous les choix inscrits sont alors analysés simultanément et vous recevrez une réponse pour chacun des choix. Il est possible de faire une deuxième demande d’admission en payant les frais associés.  |
| **UQAT**  | 2 | 75 | Le 2e choix est analysé s’il y a refus au 1er choix, ou si le 1er choix est contingenté. Il est possible d’entrer en contact avec le bureau du registraire pour faire analyser le 2e choix.  |
| **UQAR**  | 2 | 59,25 | Le 2e choix est analysé s’il y a refus au 1er choix. Si les deux choix sont contingentés, les deux seront analysés et vous obtiendrez donc une réponse pour les deux.  |
| **McGill** | 2 | 122,52 | Vous obtiendrez une réponse pour chacun des choix, l’ordre n’a pas d’importance. Il est possible de faire une 2e demande d’admission en payant les frais pour chacune des demandes. Attention, pour médecine le coût est de 171,52$.  |
| **Concordia** | 3 | 100 | Le 2e choix est analysé s’il y a refus au 1er choix, le 3e choix est analysé s’il y a refus aux 1er et 2e choix |
| **Bishop’s** | 2 | 65 | Le 2e choix est analysé s’il y a refus au 1er choix, le 3e choix est analysé s’il y a refus aux 1er et 2e choixEnvoyer 2e choix par courriel |
| **Ottawa** | 3 | 156 | Tous les choix sont analysés et vous aurez une réponse pour chacun des choix. Principe du premier arrivé, premier servi. Il est possible d’ajouter des choix pour 50$ supplémentaire chacun.Choisir le formulaire 105 (<https://www.ouac.on.ca/fr/ouac-105/>). |
| **TÉLUQ** |  | 82 |  |
| **Moncton** | 2 | 60\* | Le 2e choix est analysé s’il y a refus au 1er choix. \*Aucuns frais lors de la demande d’admission, mais c’est ajouté aux frais de scolarité lors de la 1re session. |

Remplir sa demande d’admission

**Ce qu’il faut pour remplir sa demande d’admission en ligne:**

* Utiliser un navigateur Firefox ou Chrome
* Lire les instructions
* Conserver son code d’utilisateur et son mot de passe
* Avoir son code permanent (débute par les 3 premières lettres du nom de famille)
* Savoir vos choix de programme
* Fournir une adresse courriel valide afin d’obtenir un accusé de réception, et suivre l’état de traitement de votre dossier
* Effectuer le paiement par carte de crédit
* Envoyer les pièces justificatives lorsque demandé (portfolio, lettre de recommandation, etc.).

Pour trouver le formulaire de demande d’admission en ligne d’une université, vous pouvez consulter les sites web des universités ou encore consultez la section en bas complètement du lien suivant : <https://www.cegepjonquiere.ca/orientation.html>

**Critères de sélection des candidats collégiaux**

* Avoir terminé un diplôme d’études collégiales
* Respecter les exigences spécifiques (préalables) d’admission au programme choisi
* Réussir l’épreuve uniforme de français et l’épreuve synthèse de programme.

**Si vous devez suivre des cours d’été pour terminer votre DEC :**

* Vous faites une demande d’admission à l’université avant le 1er mars
* Vous devez avoir terminé et réussi ces cours avant le 15 septembre.

**S’il vous manque un préalable :**

Certaines universités peuvent vous accorder un délai toujours à la condition que vous ayez un DEC en main. Pour compléter le préalable manquant, certaines universités, pour certains programmes, offrent des cours compensatoires ou des cours d’appoint. Vérifiez bien auprès de votre conseillère d’orientation.

**S’il vous manque un cours ou plus pour obtenir votre DEC**, informez-vous auprès de votre conseillère d’orientation, car la politique d’admission conditionnelle peut différer d’une université à l’autre.

Les universités québécoises utilisent la « cote de rendement au collégial » pour analyser, et évaluer la valeur des dossiers scolaires, lorsqu’il s’agit d’une admission à un programme contingenté. Nous vous rappelons que vous pouvez aussi consulter les sites Internet des universités afin de connaître la cote R du **dernier admis** dans les programmes contingentés.

**Rappel sur ce qu’est la cote R**

* Elle détermine de façon précise la position d’un étudiant par rapport aux autres étudiants du groupe
* Elle tient compte de la force des groupes et des unités attribuées à chaque cours
* Elle tient compte des cours suivis en éducation physique
* Elle ne comptabilise pas les cours de mise à niveau
* Depuis 2009, il y a une cote de rendement par programme. Pour un étudiant qui fait un changement de programme au collégial, ce sera la cote R moyenne du dernier programme dans lequel il est inscrit, sous la condition qu’au moins 16 cours soient contributoires à son calcul, qui sera retenue aux fins de son admission.
* Les cours échoués au collégial à la première session ont un poids moindre dans le calcul de la cote R. À la première session, la valeur accordée à chaque cours échoué sera de 25% et aux sessions suivantes de 50%.

**Pour en savoir plus** sur la cote R, consultez le site <https://www.bci-qc.ca/> et cliquez sur l’onglet Information sur la cote R.

Dépendamment du programme que vous avez choisi, il se peut que d’autres critères tels que : test, entrevue, audition, questionnaire, portfolio, etc. s’ajoutent à la cote de rendement. Ils seront donc pris en considération dans l’analyse de votre dossier, et dans les proportions que les universités auront déterminées.

Afin d’éviter toutes formes d’erreurs, il est donc fortement recommandé de consulter les guides d’admission et/ou les sites Internet de chacune des universités.

**La décision de l’université (entre le 1er mars et le 15 mai)**

**Dans le cas d’une admission conditionnelle ou définitive**

* Si c’est votre 1er choix ou votre seule réponse positive, vous acceptez l’offre de l’université selon la procédure exigée en respectant les délais mentionnés.
* Si vous avez reçu deux offres d’admission, vous devez en accepter une seule, et refuser l’autre.
* Si vous avez déjà répondu positivement à une offre, et vous préférez l’autre qui vient d’entrer, vous devez vous désister par écrit auprès de la première université, et confirmer votre choix avec l’autre.

**Dans le cas d’un refus**

* Vous acceptez la décision et ne posez aucun geste.
* Vous faites un nouveau choix parmi les programmes offerts par certaines universités selon les choix disponibles.
* Vous voulez aller en appel, car vous vous considérez lésé : venez nous consulter, ou adressez-vous à l’agent d’admission qui a traité votre dossier.

**Dans le cas d’une liste d’attente**

* Vous ne pouvez pas accepter deux offres d’admission en même temps, mais vous pouvez accepter une offre d’admission et une liste d’attente, ou une décision différée en même temps.

***\*\*\* Il est important de répondre dans les délais exigés sinon l’université peut annuler l’offre d’admission. Vérifier les délais puisque ce ne sont pas les mêmes dates pour toutes les universités! \*\*\****

**L’inscription**

La 1re étape du processus d’entrée à l’université est l’admission. Il s’agit de remplir le formulaire de demande d’admission. L’inscription est la 2e étape du processus d’entrée. C’est le **moment des choix de cours** et certaines universités exigent un dépôt de confirmation pour réserver votre place.

La majorité des universités vous fera parvenir la documentation par courriel, et vous indiquera les dates d’inscription spécifiques à votre programme qui se tiendront **entre les mois de mai et août.** Cette dernière étape consiste à faire un choix de cours pour la session à venir. En cas contraire, contactez le bureau du registraire de l’université.

Il est important de **respecter les dates limites pour l’inscription**; autrement, l’université peut annuler son offre d’admission. En effet, **l’admission est valide que si elle est suivie d’une inscription au trimestre, pour lequel la décision d’admission a été prononcée.**

**Bourses**

Consulter le site web du Cégep de Jonquière dans les onglets : Étudiants / Aide financière.

Consulter les sites des universités.

**Quelques conseils**

* Vérifier les programmes offerts dans les différentes universités
* S’informer sur l’admission (nombre de choix, analyse du dossier, etc.)
* Possibilité de soumettre autant de demandes d’admission qu’il existe d’universités
* Vérifier que son projet d’études est réalisable (exemple du baccalauréat par cumul de certificats)
* Prévoir des stratégies si votre 1er choix est un programme contingenté comme :
	+ Effectuer des demandes d’admission dans plusieurs universités
	+ Avoir un plan B qui est un programme dans lequel vous êtes certain d’être admis
	+ Avoir un choix de programme non contingenté
	+ Faire un choix d’une technique collégiale apparentée à vos choix de programmes universitaires.
* Consulter les sites Internet des universités. Vous y trouverez beaucoup d’informations, notamment sur les programmes offerts, les conditions d’admission, sur les bourses d’études, l’aide financière, les résidences et l’hébergement.

**Portes ouvertes Hiver 2022**

Voir le site web suivant : <https://www.destinationuniversites.ca/evenements/portes-ouvertes/>

**Sites à consulter**

Repères à partir de ton Col.NET

[www.academos.qc.ca](http://www.academos.qc.ca)

Dialoguer avec des mentors exerçant le métier/profession pour lequel vous avez un intérêt.

imt.emploiquebec.gouv.qc.ca

Explorer un métier ou une profession (salaire horaire estimé au Québec, statistiques de placement, nature du travail, f fonctions principales).

[www.emploiquebec.gouv.qc.ca](http://www.emploiquebec.gouv.qc.ca)

Ce site te permettra de lire des offres d’emplois pour la profession qui t’intéresse.

[www.inforoutefpt.org](http://www.inforoutefpt.org)

Explorer les programmes de formation professionnelle et technique au Québec.

[www.toutpourreussir.com](http://www.toutpourreussir.com)

Métiers d’avenir en formation professionnelle et technique au Québec.

**Descriptions d’emplois**

Université Laval

<http://www.spla.ulaval.ca/etudiants/marche-emploi>

Sélectionnez la faculté et ensuite le programme pour lequel vous avez besoin d’information.

Université Sherbrooke

<https://www.usherbrooke.ca/sve/relance/relance2018/>

Sélectionnez le 1er cycle;

Sélectionnez le programme pour lequel vous voulez de l’information.

UQAM

<https://vie-etudiante.uqam.ca/emploi-orientation/recherche-emploi/perspectives-professionnelles.html>

Guide des perspectives d’emplois professionnelles UQAM disponible pour les Faculté des arts, communication, science politique et droit, sciences, sciences de l’éducation, sciences humaines.

UQAR

[www.uqar.ca/](http://www.uqar.ca/)

Choisir l’onglet Les études. Choisir votre programme et l’onglet perspectives d’emploi.

Université d’Ottawa

<https://sass.uottawa.ca/fr/carrieres/etudes>

Sélectionner le programme de votre choix.